

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance du Conseil d'établissement le 4 juin 2018, à 18h00 à l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, au salon du personnel, 1435, rue Châteauguay, Saint-Bruno-de-Montarville.

Membres présents : Daniel Masson (service de garde), Pascale Ghelyn (enseignante), Chantal Castilloux (enseignante), Stéphanie Blais (présidente), Daniel Picard (vice-président), Mireille St-Denis (parent), Nathalie Couillard (directrice), Véronique St-Laurent (enseignante), Carl Gagnon (parent substitut), France Simard (soutien), Audrey Rochon (enseignante), Mélanie Bourgault (parent), Marie-Élise Laplante (parent), Carl Gagnon (substitut), Mme Hélène Poirier (directrice adjointe).

Les membres de l'organisation des parents participatifs (OPP) étaient également présents soit Alain Sanfaçon, Brigitte Cusson et Maude Pelletier Bernier.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Stéphanie Blais constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h04

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Masson, d'adopter l'ordre du jour suivant avec l'ajout des points suivants :

6.5 Parole au membre

I. Ouverture de l'assemblée

2. Revue et adoption de l'ordre du jour CE-17-18-35
3. Approbation du compte-rendu du 25 avril 2018 CE-17-18-36
4. Suivi au compte-rendu du 25 avril 2018
5. Parole au public
6. Information
 - 6.1 OPP
 - 6.2 Direction
 - 6.3 Service de garde
 - 6.4 Comité de parents
 - 6.5 Parole aux membres
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Liste des effets scolaires, cahiers d'exercices et contribution volontaire CE-17-18-37
 - 7.2 Prévisions budgétaires CE-17-18-38 et CE-17-18-39
 - 7.3 Règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2018-2019 CE-17-18-40
 - 7.4 Date pour assemblée générale des parents septembre 2018
8. Correspondance
9. Levée de la séance

CE-17-18-35

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 AVRIL 2018

Il est proposé par Mme Laplante, d'approuver le compte-rendu du 28 mars avec ajout du point 6.5

CE-17-18-36

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4. SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 25 AVRIL 2018

La collecte de sang (Héma-Québec) se tiendra mercredi le 6 juin 2018 au Centre Marcel Dulude grâce à la participation bénévole des élèves de 5ème année.

Suite à la démarche du plan d'engagement vers la réussite (PEVR), Mme Couillard nous présente le compte rendu de la rencontre du 4 avril 2018 (la synthèse et les enjeux soulevés par les participants). Le bilan des 5 thèmes abordés lors de la rencontre met en évidence un fil conducteur qui réunit toutes les écoles de la commission scolaire.

En lien avec le projet éducatif, Mme Couillard nous présente les valeurs retenues par l'équipe de l'école Monseigneur Gilles Gervais soit : **le respect, l'engagement et**

la collaboration qui viendront soutenir la mission que l'équipe école s'est donnée : **Cultiver la richesse de chaque élève afin qu'il développe son plein potentiel.**

5. PAROLE AU PUBLIC

Mme Pelletier-Bernier demande de clarifier le silence demandé par l'équipe école lors des entrées. Mme Couillard et Mme Ghelyn expliquent que le silence pour les entrées (soit à 4 reprises dans la journée) a été mis en place en raison du niveau de bruit qui était trop élevé. Mme Poirier précise que cette nouvelle approche permet un retour au calme afin de diminuer les pertes de temps dans les transitions. Elle mentionne que ces mesures ne s'appliquent pas au préscolaire.

Une proposition est faite par Mme Laplante d'expliquer aux parents en début d'année la politique du silence. Mme Couillard a déjà fait un message à ce sujet dans le journal le Phare en mai et le réitérera dans une parution du journal à l'automne.

M Sanfaçon et Mme Cusson questionnent l'augmentation d'étudiants dans l'école, dans le contexte à aire ouverte. Ils souhaitent connaître les options pour optimiser le confort des étudiants et des enseignants. Mme Couillard explique que l'augmentation de la clientèle est généralisée dans toutes les écoles de Saint-Bruno. Les prévisions ministérielles, prévoient d'ici les 5 prochaines années qu'il y aura une légère baisse de la clientèle. C'est pour cette raison qu'il n'y aura pas de construction ou d'agrandissement d'école à venir. Elle précise que malgré l'augmentation d'élèves, le maintien de la qualité pédagogique n'est pas en jeu. Le ratio d'élève par enseignante et la politique du silence sont aidants pour le maintien de la qualité de vie de tous.

6 INFORMATION

6.1 L'OPP

Mme Pelletier Bernier nous informe qu'une rencontre est prévue avec l'arpenteur de la ville de St-Bruno et la direction le 11 juin prochain. Ensemble, ils détermineront les plans pour l'ajout d'arbres sur le terrain de l'école. Les travaux seront faits par la ville en octobre 2018 et au printemps 2019.

Mme Laplante nous informe que les chandails seront livrés au plus tard la semaine prochaine. La distribution se fera dans les classes par les enseignantes. L'OPP distribuera des piles avec une liste aux professeurs. Aucun retour ni échange ne sera possible.

En réponse à la demande faite par Mme Couillard pour l'achat d'une nouvelle toile par l'OPP, Mme Pelletier Bernier précise que l'achat nécessite un budget important (plus ou moins 1800\$). En ce sens, l'OPP n'a pas, cette année, la liquidité pour le faire. Par contre, M. Sanfaçon se propose pour aller chercher des soumissions pour l'achat éventuel et informera l'école des résultats de ses recherches. Par la suite, l'OPP pourra étudier l'option d'achat l'an prochain.

Pour le projet Trottibus présenté par Mme St-Denis, Mme Pelletier Bernier accepte d'être en charge d'initier le projet. Par contre, si, lors du sondage, elle n'a pas de réponse de parents engagés pour prendre en main le projet, elle ne s'engage pas à le faire seule. Mme St-Denis précise que le projet peut prendre jusqu'à un an avant d'être mis en place et que s'il n'y a pas de parent pour le faire, le projet ne se fait tout simplement pas.

Mme Pelletier Bernier résume les réalisations de l'OPP pour l'année scolaire 2017-2018 et présente également un sommaire des états financiers de l'organisation.

Finalement, l'équipe de l'OPP nous informe souhaiter mettre une table pour le recrutement des nouveaux membres lors de l'assemblée générale des parents de septembre 2018 pour mieux soutenir les divers projets pour l'année scolaire 2018-2019.

6.2 DIRECTION

Mme Couillard nous informe que 2 arbres seront plantés cette semaine par le service des ressources matérielles en remplacement de deux arbres coupés en raison de maladie cet hiver.

Mme Couillard nous informe également que 7 élèves du préscolaire ont été transférés à l'école Albert Schweitzer. Il reste un surplus de 4 élèves en 4^e année pour 2018-2019. Les parents ont jusqu'au 8 juin 2018 pour faire une demande de volontariat. Par la suite, l'école appliquera la *politique de transfert en cas de surplus*.

À la fin avril, un budget de 12 000\$ a été donné à l'école par le ministère de l'éducation pour ajouter des services professionnels pour les maternelles, 1^{re} et 2^e années du primaire. Un service d'ergothérapie a été offert avec cette mesure ainsi que la bonification du service en orthopédagogie. 5 séances en ergothérapie ont été offertes en classe pour les groupes de maternelle. Pour les élèves de 1^{re} et 2^e année ces séances ont été offertes en petits groupes de 4-5 élèves selon les besoins relevés par les enseignantes.

Projet de mise en œuvres de communautés d'apprentissage dans l'école (CAP) : L'objectif est de travailler en collaboration pour cibler très rapidement ce que les élèves ont compris, ou non, afin de mettre en place, avec les enseignants un plan d'action rapide pour pallier aux difficultés des enfants.

Pour l'an prochain, Mme Couillard présente le calendrier pour la mise en place des CAP (une pour chaque niveau). Se référer au tableau *Projet de mise en œuvre des CAP 18-19 pour tous les niveaux mise à jour 15 mai 2018*.

La fondation Chagnon paie la moitié des remplacements des professeurs qui seront à ces rencontres. Se référer au *projet CAP-Libération*.

Pendant que les professeurs seront en rencontre, les élèves feront à 4 ou 5 reprises dans l'année, des activités spéciales à caractère sportif (projet en élaboration par un enseignant en éducation physique). Les suppléants aidés des techniciennes en

éducation spécialisée et des parents bénévoles s'occuperont de l'encadrement des élèves lors des activités.

Mme Couillard nous informe que la classe extérieure reste dans les plans mais il n'y a toujours rien de certain à ce moment.

Mme Couillard nous informe que le projet d'aménagement du parc-école est remis à dans 2 ans en lien avec les divers travaux à venir.

En 2017-2018, les secteurs de St-Bruno et de St-Basile ont reçu 1000\$ par école (6 écoles) qui ont permis d'organiser pour les parents des écoles du secteur les conférences de Dany Beaulieu et Stéphane Paradis. L'an prochain, le budget par école sera bonifié à 1056\$.

6.3 SERVICE DE GARDE

M. Masson nous informe que l'atelier devoir se termine cette semaine.

La semaine dernière, il y a eu une collation au chocolat glacée et des jeux gonflables pour les élèves inscrits au service de garde.

Pour la journée pédagogique du 8 juin 2018, M. Masson nous informe que le premier cycle sera en pédago maison et que les deuxième et troisième cycle iront au Centre des sciences de Montréal.

6.4 COMITÉ DE PARENTS

Mme St-Denis nous informe qu'à la rencontre du 17 mai 2018, il y a eu une présentation, portant sur l'organisation de l'assemblée générale des parents. Le but était de vouloir maximiser l'information transmise et de s'assurer d'une participation maximale des parents lors de l'assemblée.

En ce sens, il fut suggéré :

- De jumeler l'assemblée générale des parents à la réunion de parents;
- D'offrir du café ou des petites bouchées;
- D'afficher les plans des rénovations;
- De faire des tirages.

6.5 PAROLE AUX MEMBRES (VARIA)

Vendredi le 22 juin 2018 se tiendra une kermesse pour souligner la fin des classes de 9 h15 à 11 h15. 15 activités sont prévues.

7.0 AFFAIRES NOUVELLES :

7.1 LISTE DES EFFETS SCOLAIRES, CAHIERS D'EXERCICES ET CONTRIBUTION VOLONTAIRE CE-17-18-37

Les prix officiels des cahiers ne sont pas encore sortis (dans environ une semaine). Il faudra prévoir une augmentation du prix par année d'environ 1\$ par cahier jusqu'à un maximum de 85\$. Mme Couillard nous propose de nous faire suivre un vote par courriel dans le cas d'une hausse importante la semaine prochaine.

Pour les sorties éducatives, il n'y a toujours pas de réservation qui peut se faire sauf dans les cas qui sont payés par l'école.

Il est proposé par Mme Rochon d'approuver la liste des effets scolaires, les cahiers d'exercices et la contribution volontaire.

CE-17-18-37

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CE-17-18-38

Se référer au document *Informations sur les différentes allocations prévues en 18-19* (les ajouts sont en jaune).

Le plan d'effectif a été bonifié dans plusieurs services professionnels tel que l'orthopédagogie et l'orthophonie. La problématique est que nous n'aurons peut-être pas de personnel pour combler ces ajouts. Nous devons attendre de voir les résultats des entrevues avec les ressources humaines.

Il est proposé par Mme Bourgault d'approuver la prévision budgétaire

CE-17-18-38

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Mme Couillard nous informe qu'en ce moment, il y a un coussin-surplus de 2000\$ dans les prévisions budgétaires de l'école pour l'année 2018-2019 et un surplus de 30 000\$ au service de garde.

Mme Couillard demande aux membres du CE d'augmenter la ponction à 35 000\$ (argent du ministère dans le budget de l'école) pour le fonctionnement général de l'école.

Il est proposé par Mme Ghelyn d'approuver l'augmentation de la ponction à 35 000\$ pour le fonctionnement général de l'école.

CE-17-18-39

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE 2018-2019 CE-17-18-40

M. Masson nous présente les *Règles de fonctionnement du service de garde 2018-2019*. Il nous informe que les seuls changements sont soulignés en jaune dans le document.

Il est proposé par Mme Castelloux d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2018-2019 avec les changements apportés.

CE-17-18-40

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 DATE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS SEPTEMBRE 2018

Il est proposé que la date de l'assemblée générale soit la même que la soirée prévue pour la rencontre des professeurs. Mme Couillard consultera les enseignants et nous enverra la date par courriel.

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance à 20h50